

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 23 mai 2024
Salle du conseil - mairie

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre TRAMONT.

Présents :

- Gilles BARIAC, conseiller municipal,
- Anne-Marie BEUNEUX, conseillère municipale,
- Amélie BONNIER, conseillère municipale,
- Isabelle COURTIN, 1^{ère} adjointe,
- Michel PLACE, conseiller municipal,
- Didier PRATDESSUS, conseiller municipal,
- Céline QUESSETTE, 2^{ème} adjointe,
- Muriel SAMAR, conseillère municipale,
- Pierre TRAMONT, Maire,

Excusés :

- Françoise BERDUCAT (procuration à Pierre TRAMONT),
- Cyrille TROUBAT (procuration à Michel PLACE).

Secrétaire de séance : Muriel SAMAR, conseillère municipale.

ORDRE DU JOUR

- Analyse et choix entreprises : rénovation logements communaux,
- Mise à jour cimetières communaux : devis travaux,
- SDE : adhésion au groupement de commandes pour achat d'énergies,
- Demandes de subventions,
- Prime exceptionnelle pouvoir achat,
- Questions diverses.

* * * *

ANALYSE ET CHOIX ENTREPRISES : RÉNOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents **RETIENT** les entreprises suivantes concernant le marché « rénovation et réhabilitation énergétique de deux bâtiments communaux » :

LOT	INTITULÉ	ENTREPRISES	NOTE	MONTANT TF	MONTANT TO	PSE	MONTANT TOTAL	ESTIMATION MOE
1*	Menuiseries extérieures	LES MENUISIERS BAGNERAIS		17 887.00 €	29 731.00 €		47 618.00 €	64 000.00 €
2	Plâtrerie Menuiseries bois	PARDINA	87/100	40 681.42 €	77 818.58 €	13 674.91 €	132 174.91 €	165 700.00 €
3	Peinture intérieure	LATU	96.00 /100	8 188.65 €	24 669.57 €	944.00 €	33 802.22 €	39 300.00 €
4	Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation	ETS BEGARIES	97 /100	20 810.60 €	69 189.40 €		90 000.00 €	99 100.00 €
5	Electricité générale	ETS BEGARIES	96 /100	6 645.50 €	25 354.50 €		32 000.00 €	35 700.00 €
TOTAL				94 213.17 €	226 763.05 €	14 618.91 €	335 595.13 €	403 800.00 €

Une commission de suivi du chantier est créée :

- Amélie BONNIER,
- Isabelle COURTIN,
- Céline QUESSETTE,
- Muriel SAMAR,
- Michel PLACE,
- Didier PRATDESSUS,
- Pierre TRAMONT,

MISE A JOUR CIMETIERES COMMUNALES : DEVIS TRAVAUX

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** les devis réalisés par la SARL VOLDOIRE concernant les différents travaux nécessaires à la reprise de concession et à la mise aux normes des cimetières :

- CIMETIERE VILLELONGUE : 11 926.43 € HT,
- CIMETIERE ORTIAC : 7 987.50 € HT.

SDE : ADHÉSION GROUPEMENT COMMANDES ACHAT ÉNERGIES

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** de l'adhésion de la commune de VILLELONGUE au groupement de commandes précité.

DEMANDES SUBVENTIONS

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** d'attribuer une subvention au TENNIS CLUB DU LAVEDAN d'un montant de 600.00 € (demande subvention association parents d'élèves de l'enseignement libre Notre Dame refusée).

PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR ACHAT

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** que la prime pouvoir d'achat exceptionnelle fait l'objet d'un versement unique au mois de juin 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

- **DROIT DE PRÉEMPTION**

Non appliqué sur la ventes des parcelles suivantes : A 819, A 780, B 60 et B 61.